



MICHAËL QUERNEZ

Vice-président - Climat, mobilités de la Région Bretagne

Quels ont été les principaux facteurs qui ont motivé la décision de la Région Bretagne de réaliser cette opération de mise à 2x2 voies ?

La Région Bretagne voit cette infrastructure routière comme un aménagement essentiel pour désenclaver les territoires du Centre-Bretagne dépourvus de voies ferrées performantes mais aussi pour offrir de nouvelles liaisons routières améliorées avec le Finistère. Bien que nous n'ayons pas de compétences sur le sujet routier, la Région fait le choix d'investir sur ses fonds propres pour que cette promesse, faite il y a soixante ans, devienne enfin une réalité pour les habitants et les entreprises de ces territoires.

Quels sont les bénéfices attendus de cette transformation pour les usagers de la route et les habitants du Centre-Bretagne ?

L'un des sujets majeurs de l'action publique est bien sûr l'attractivité, faire en sorte que la Bretagne intérieure conserve ses habitants et en attire de nouveaux. Pour cela il faut de l'emploi, il faut des services, il faut des infrastructures performantes. La mise à 2x2 voies de la RN164 permet d'inciter des entreprises à s'implanter le long de l'axe et assure des connexions rapides aux grands centres urbains que sont Rennes, Brest ou Quimper mais offre aussi un confort essentiel pour les

déplacements du quotidien. Et je ne parle pas seulement des voitures. Les transports publics, et notamment le réseau des cars interurbains BreizhGo, ont besoin de cette infrastructure pour mieux connecter le Centre Bretagne.

Comment la Région Bretagne participe-t-elle à ce projet ?

La Région, en relation avec l'État et en dialogue avec les EPCI (Établissement Public de Coopération Intercommunale), co-construit la stratégie de mobilité de ces territoires à l'échelle régionale. Elle insuffle avec ses partenaires une ambition majeure qui se traduit par un investissement unique en France pour une Région. Nous finançons la mise à 2x2 voies de la RN164 à parts égales avec l'État. En l'espace de 20 ans, la Région a déjà engagé pour ce projet 230 M€, et ce sera près de 350M€ une fois que l'ensemble de l'axe sera à 2x2 voies.

Comment la RN164 s'inscrit-elle dans le réseau structurant d'infrastructures en Bretagne et va-t-elle contribuer à la stratégie mobilités et logistique de la Région ?

La mise à 2x2 voies de la RN164 va modifier profondément les mobilités régionales et venir répondre à des enjeux majeurs de capacité des infrastructures pour le transport des personnes. En heures de pointe, à proximité des grandes aggloméra-

tions, la RN12 et la RN165 sont vite saturées. Demain, une fois la RN164 complètement terminée, il sera aussi rapide, voire plus rapide, de rejoindre Brest ou Quimper par cette route plutôt que par les grands axes nord ou sud. La RN164 est aussi un outil au service du transport des marchandises dans une stratégie Fret qui mise aussi beaucoup sur les infrastructures ferroviaires et portuaires.

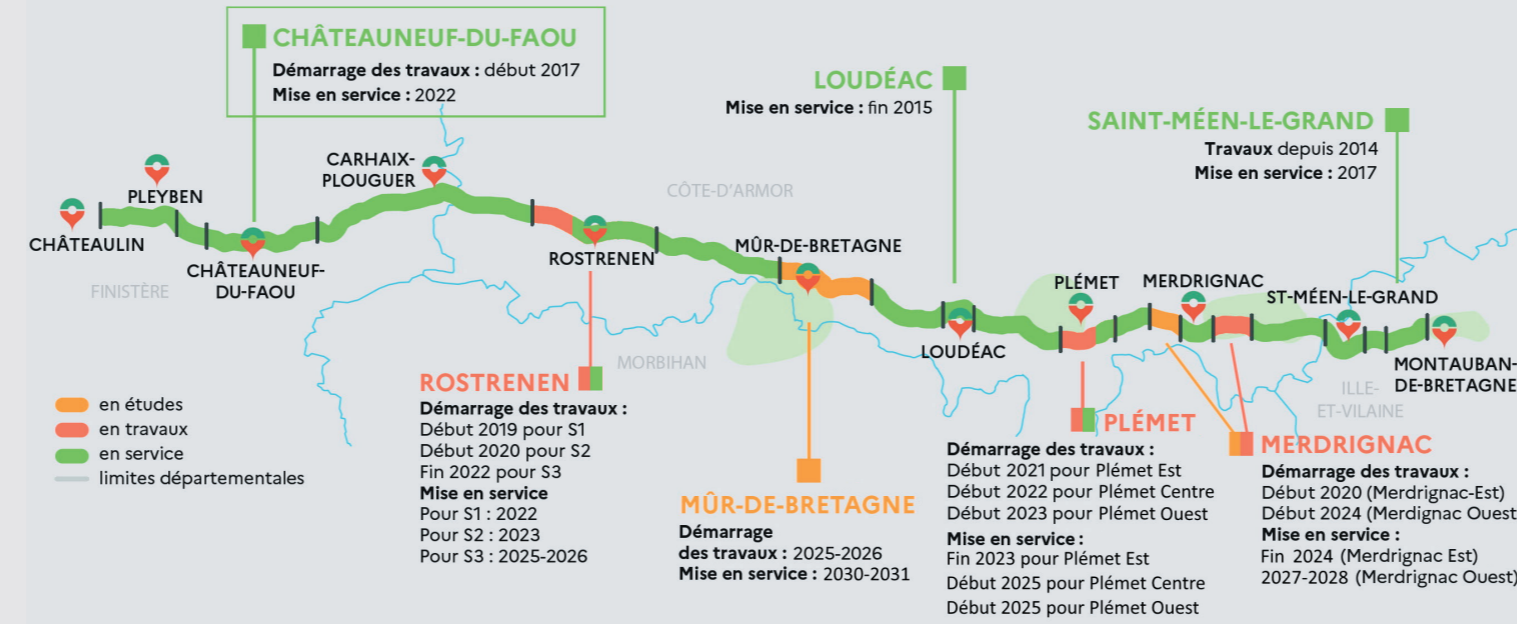
Quelle est la vision actuelle des mobilités partagée entre l'État et la Région et comment se traduit-elle dans la contractualisation du CPER 2023-2027 ?

Terminer la mise à 2x2 voies de la RN164 reste une ambition forte que nous partageons avec l'État. Le nouveau CPER y contribue. Ce projet est complémentaire des grands chantiers ferroviaires qui vont s'engager dans les années à venir pour faire demain de la Bretagne un territoire interconnecté.

En quoi les réflexions nouvelles sur les mobilités de moins en moins carbonées pourront-elles être prises en compte sur la RN164 dans les prochaines années (bornes de recharge électrique, panneaux solaires dans les délaissés, électrification des voies, transports en commun, hydrogène...)?

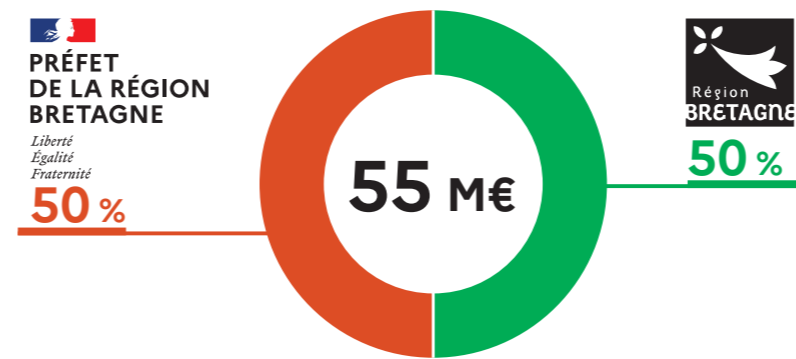
L'enjeu de la décarbonation de nos déplacements est essentiel pour la Bretagne où 30% des émissions de gaz à effet de serre sont liées aux mobilités. Nous devons nous mobiliser pour promouvoir le transport public et le covoiturage. Sur notre réseau de cars BreizhGo, nous avançons en engageant sur les routes de plus en plus de matériels roulant au biogaz. Nous portons avec nos partenaires une forte dynamique autour du covoiturage à travers le projet OuestGo.

UN AMÉNAGEMENT AU SERVICE DES TERRITOIRES DU CENTRE-BRETAGNE



LES ACTEURS ET LE FINANCEMENT

L'État est maître d'ouvrage des travaux de mise à 2x2 voies de la RN164. Le montant de l'opération de Plémet inscrit au Contrat de Plan État-Région (CPER) 2015-2020 est de 55 millions d'euros. Il est co-financé par l'État et la Région Bretagne. La maîtrise d'œuvre est assurée par la Direction interdépartementale des routes Ouest.



RN164 MISE À 2X2 VOIES **INFO** PLEMET
FÉVRIER 2024
NUMÉRO 4



Bonne nouvelle pour les usagers de la RN164 ! L'opération de mise à 2x2 voies dans le secteur de Plémet a franchi une étape majeure avec la mise en service d'une première section de 3,5 kilomètres fin décembre 2023.

Après près de trois années de travaux, la promesse de trajets plus fluides se dessine : la section Est est ouverte à la circulation depuis le 22 décembre 2023, reliant ainsi le giratoire provisoire à la Fourchette au raccordement avec la voie existante en 2x2 voies au niveau de l'échangeur de la Lande aux chiens à Laurenan.

Les efforts se poursuivent également sur les sections centrale et ouest, avec des acteurs mobilisés au quotidien pour respecter les échéances, notamment la Région Bretagne dont le vice-président Michaël Quernez prend la parole dans cette lettre d'information pour rappeler son attachement au projet.

INFORMEZ-VOUS SUR LE PROJET

Pour suivre les étapes du projet d'aménagement de la RN164 - Secteur de Plémet, rendez-vous sur le site de la DREAL Bretagne (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement) : www.bretagne.developpement-durable.gouv.fr (onglet « Infrastructures, sécurité, transports ») Pour nous contacter : rn164-plemet@developpement-durable.gouv.fr - Téléphone : 02 99 33 44 82



Section Ouest

POURSUITE DES TRAVAUX DÉMARRÉS DÉBUT 2023

Les terrassements pour l'aménagement de l'échangeur Ouest avancent à un rythme soutenu. En mai dernier, l'entreprise a eu recours à l'utilisation d'explosifs pour fragmenter les sols durs et permettre la construction du barreau entre l'échangeur et le bourg de Plémet (voir QR code). Depuis l'automne 2023, les travaux de construction de l'ouvrage d'art n°2 de la Poterie ont commencé et seront réalisés en maintenant la circulation sur la RN164. Depuis fin décembre 2023, l'entrée de Plémet depuis la RN164 n'est plus possible par la rue de la Liberté (voir zoom 1) :

depuis Rennes, les usagers utilisent la bretelle de sortie de l'échangeur Ouest puis le barreau. Depuis Loudéac, les usagers sont dirigés pour l'instant par la RD792 puis le barreau vers Plémet. Concernant le trafic de transit, le sens Chateaulin->Rennes restera sur la RN164 tout le reste des travaux alors que le sens Rennes->Chateaulin sera dévié par le nord de l'échangeur Ouest à partir de début mars 2024. La mise en service de la section Ouest est prévue pour le début de l'année 2025.

Section Centre

DES ITINÉRAIRES DE DÉVIATION POUR ASSURER LA LIAISON NORD <-> SUD

Depuis janvier 2024, l'entrée à Plémet Est se fait exclusivement par la RD1, en utilisant le giratoire provisoire sur la RN et les giratoires au nord de l'échangeur Est (voir zoom 2). Les travaux à venir seront principalement axés sur la finalisation de l'ouvrage d'art 3 (OA3) de l'échangeur Est et sur la construction de la future voie nord de la RN. Ces travaux

nécessiteront la fermeture progressive des accès directs à la RN. L'achèvement de cette section est prévu pour début 2025. Pour accéder au centre-bourg de Plémet, les usagers en provenance du sud de Plémet, notamment de la ZA du Ridor, peuvent emprunter l'itinéraire de déviation précisé dans le zoom 2.

Section Est

MISE EN SERVICE LE 22 DÉCEMBRE 2023

La mise en circulation est effective depuis le 22 décembre 2023. Il reste encore des travaux de finition au niveau de l'ouvrage d'art 4 (OA4), ainsi que la mise en place de la signalisation définitive et des clôtures.

Cheminement piéton pour l'EPMS de Belna : aménagements prévus et actualités

Dans le cadre de la mise à 2x2 voies de la RN164, la DREAL Bretagne s'est engagée à réaliser un nouveau cheminement piéton pour remplacer l'itinéraire existant qui longeait la RN164. Après un processus de concertation réunissant la DREAL, l'administration de l'EPMS (Établissement Public Médico Social) Belna, l'association de parents d'élèves, les membres du conseil d'administration, la Région et les élus de Plémet et du Département, un projet de cheminement répondant au mieux aux diverses demandes des parties prenantes a été proposé. Ce nouvel aménagement reliera l'entrée du bourg de Plémet, en passant par le nouveau pont (ouvrage d'art 2 - OA2) qui enjambe la RN164, puis en empruntant un chemin créé le long d'un espace boisé jusqu'au cheminement existant rue de l'Avenue. Afin de garantir une liaison piétonne sécurisée entre l'EPMS de Belna et le bourg de Plémet, il a été convenu de le prolonger jusqu'à l'ESAT (Établissement et Service d'Aide par le Travail) de Belna. La DREAL continuera à informer régulièrement les différents acteurs concernés sur l'avancement des études et les travaux de ce cheminement lors de réunions périodiques.

Depuis juin 2023, les usagers qui empruntaient l'itinéraire piéton existant sont invités à utiliser la navette mise en place par l'EPMS Belna jusqu'à la réouverture du futur cheminement prévue fin 2024. Consciente des frais que cela engendre pour l'établissement, la DREAL s'est engagée à prendre en charge le coût supplémentaire de cette navette pendant la période de fermeture, soit jusqu'à fin 2024.

Depuis fin décembre 2023, la circulation des véhicules entre Plémet-centre et l'EPMS est déviée par le nord de l'échangeur ouest (voir zoom 1) jusqu'à la mise en service du pont (ouvrage d'art 2 - OA2) prévue fin 2024. Ces mesures ont pour objectif d'assurer la sécurité des usagers tout au long de la période de construction et de faciliter les déplacements entre l'EPMS de Belna et le bourg de Plémet.



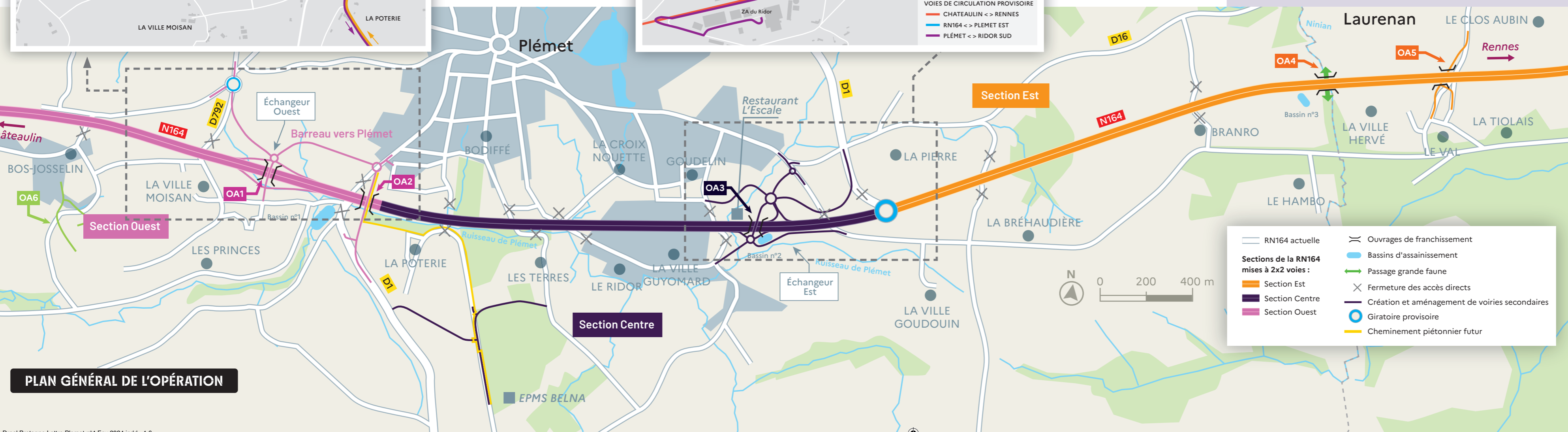
DÉCOUVREZ L'OPÉRATION DE MINAGE EN VIDÉO

<http://mtes.fr/400>



DÉCOUVREZ LE PROJET VU DU CIEL !

<http://mtes.fr/399>



LE RESTAURANT L'ESCALE RESTE OUVERT PENDANT LES TRAVAUX

Situé au cœur même du chantier de l'opération de Plémet, à proximité de l'ouvrage d'art 3 (OA3), les cheminements pour accéder à L'Escale ont évolué en raison des travaux de la RN164. Cette situation s'est intensifiée depuis le début des travaux de la section Centre, avec la construction de l'échangeur Est. Chaque midi, L'Escale accueille une clientèle variée, principalement composée de travailleurs du BTP, de chauffeurs routiers, d'habités locaux et de touristes de passage.

Pour prendre en compte les difficultés rencontrées par le gérant du restaurant, la DREAL a mis en place plusieurs mesures afin de limiter les désagréments causés par le chantier. Durant toute la phase des travaux, une signalisation est installée pour faciliter l'accès au restaurant.

De plus, la DREAL a financé la conception et l'installation d'une banderole sur la façade principale du restaurant, indiquant clairement que celui-ci est ouvert pour le déjeuner en semaine. Placée en hauteur, cette banderole améliore la visibilité du restaurant et assure ainsi une bonne information à la clientèle.

La DREAL accompagne également le restaurateur dans la signalisation définitive du restaurant après la mise en service, notamment par la mise en place d'un totem signalétique au niveau du restaurant.

